

ESPACE VTT FFC - AIN FORESTIÈRE

3^e plus grand espace VTT départemental de France



Ben Becker - Aintourisme

SIGNATURE DE LA LABELLISATION VTT FFC

Jeudi 21 décembre 2023

www.ain.fr





Jean DEGUERRY
Président
du Département
de l'Ain

Depuis 2015, la majorité départementale « L'Ain de toutes nos forces » s'est lancée dans une promotion exceptionnelle du tourisme dans l'Ain. S'appuyant sur Aintourisme, l'Ain ne cesse de devenir une destination touristique à part entière.

Le vélo est un réel atout pour l'attractivité de notre territoire. C'est pourquoi, au Département, nous menons une politique ambitieuse pour développer le vélo sous toutes ses formes, que ce soit pour les usages quotidiens, les loisirs ou le tourisme. Dans le cadre de notre stratégie "L'Ain, terre de vélo", nous apportons un appui technique et financier aux projets des collectivités pour la réalisation d'aménagements cyclables et de voies vertes. Depuis 2017, plus de 6 M€ ont été engagés et 200 km ont été aménagés ou sont en cours d'aménagement.

En signant cette convention de labellisation de l'Espace VTT FFC - AIN FORESTIERE, nous actons la création d'un domaine VTT sans précédent à l'échelle de la montagne de l'Ain. Ce domaine VTT unique, le 3^e plus grand espace VTT départemental de France, s'inscrit pleinement dans le cadre de la stratégie « Montagne de l'Ain 2022 – 2026 », priorité de mandat du Département qui prévoit un plan de développement touristique afin d'accélérer la transition vers un tourisme durable et à l'année sur des territoires de moyenne montagne.

Je remercie tous ceux qui ont participé à ce projet fédérateur piloté par Aintourisme et le Département de l'Ain, en collaboration avec cinq 5 EPCI (HBA, CCBS, CCPB, PGA et CCUR), l'association Forestière et les deux Syndicats mixtes (SMPR et SMMJ). Je tiens aussi à remercier la Fédération Française de Cyclisme de son appui technique et de son engagement à nos côtés ainsi que le Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclisme et le Comité départemental de Cyclisme de l'Ain.



Philippe EMIN
Conseiller
départemental
délégué à la
Montagne de l'Ain

Conseiller délégué à la montagne de l'Ain depuis 2021, je me bats chaque jour pour que la priorité du mandat départemental 2021-2028 en faveur du développement de la montagne de l'Ain et voulue par la majorité « L'Ain de toutes nos forces » s'incarne au travers du développement d'un tourisme quatre saisons.

Lundi 3 juillet 2023, le Département de l'Ain a voté la création d'un domaine VTT de 1 500 km : l'Espace VTT FFC - AIN FORESTIERE accessible dès avril 2024.

Cet espace unique labellisé VTT et Gravel par la Fédération Française de Cyclisme propose un extraordinaire réseau de 100 parcours balisés totalisant plus de 1 500 km dans l'Ain ! C'est un atout pour l'Ain, pour le sport de nature et pour le développement touristique aindinois.

Cet immense espace est issu de la fusion des espaces VTT FFC Bugey et Espace VTT FFC Pays de Gex et de la base FFCT – Belley Bugey. Les intercommunalités du Pays Bellegardien et Usses & Rhône viennent compléter l'offre au centre et à l'est du territoire.

Le Département fait du devenir de la montagne de l'Ain un enjeu prioritaire pour le développement du tourisme dans l'Ain et des sports de nature. Je me réjouis de la labellisation de l'Espace VTT FFC - AIN FORESTIERE. Elle est le fruit d'une véritable coopération entre tous les sites et toutes les collectivités de la zone montagne dotant l'Ain du troisième plus grand espace VTT départemental de France ! Une très bonne nouvelle pour l'Ain qui avait déjà été sacré lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoires Région Montagne Été / Hiver » par la Région Auvergne Rhône-Alpes.



Damien ABAD
Conseiller
départemental
Président
d'Aintourisme

La labellisation de l'Espace VTT-FFC Ain Forestière place la montagne de l'Ain parmi les acteurs touristiques majeurs pour des activités de pleine nature.

Doté désormais du troisième plus grand espace VTT départemental de France, l'Ain confirme une nouvelle fois son statut de destination touristique et sportive à part entière.

Bénéficiant d'un patrimoine culturel et paysager, l'Espace VTT-FFC Ain Forestière vient à point nommé pour confirmer l'Ain comme terre de vélo mais également comme un extraordinaire paradis pour les amateurs de sport de nature et de randonnée.

Valoriser les activités de pleine nature praticables à l'année comme le vélo, le trail, la course d'orientation, s'adapter aux nouvelles pratiques de «neige», promouvoir les patrimoines naturels et culturels, améliorer les conditions d'accueil, la qualité des services et l'embellissement de nos sites phares, tels sont les enjeux auxquels nous devons répondre pour que notre montagne bénéficie d'une fréquentation régulière et multiple.

Cet espace VTT est quasiment unique en France et offre un réseau d'exception de 100 parcours balisés totalisant plus de 1 500 km ! De quoi ravir nos cyclistes amateurs ou chevronnés mais également les passionnés de randonnée qui s'approprient aussi les 40 espaces naturels sensibles mis en valeur par le Département.

Ici c'est l'Ain ! Ici c'est terre de sports de nature, de randonnée et de vélo ! C'est ici que la montagne devient un atout et un enjeu de développement de territoire. Avec 4,4 millions de nuitées estivales en 2023, la mutation vers un tourisme quatre saisons est indéniable et la labellisation de l'Espace VTT-FFC Ain Forestière ne peut que continuer à y contribuer demain.

L'AIN, TERRITOIRE D'EXCELLENCE POUR LE VÉLO

Au fil des années, l'Ain s'est imposé comme un terrain de jeu idéal pour la pratique du vélo. Ce n'est donc pas un hasard s'il est devenu un territoire incontournable du Tour de France (5 passages sur les 7 dernières années). L'Ain est aussi le 1^{er} département de France en termes d'organisation d'événements cyclistes. Au-delà des grands rendez-vous sportifs qui sont une incroyable vitrine pour le territoire, le Département de l'Ain cherche aussi à développer, via sa stratégie « L'Ain, terre de vélo », la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens, le loisir, le sport ou encore le tourisme.

En cohérence avec ce Plan Vélo, et dans le cadre de sa stratégie en faveur de la montagne de l'Ain, le Département a décidé de créer, l'été dernier, un domaine de VTT unique : « Espace VTT FFC - AIN FORESTIERE ». Labellisé domaine VTT-FFC par la Fédération Française de Cyclisme (FFC) le 21 décembre 2023, son ouverture est prévue au printemps 2024.

L'émergence de ce domaine VTT unique à l'échelle de la montagne de l'Ain et la réalisation d'aménagements spécifiques pour être en phase avec les nouvelles pratiques répondent à la volonté du Département de positionner la montagne de l'Ain comme une destination VTT. En s'appuyant également sur un événementiel de renommée mondiale avec notamment la Forestière, ce domaine VTT permettra de satisfaire à la fois des vététistes chevronnés et experts, mais aussi les débutants et les familles. Il alliera sport et culture, avec une sélection de parcours présentant de nombreux points d'intérêts historiques et naturels.





L'ESPACE VTT FFC - AIN FORESTIÈRE

Un domaine VTT unique à l'échelle de la montagne de l'Ain

Le Département de l'Ain a fait de la montagne de l'Ain l'une de ses priorités de mandat. Il prévoit un plan de développement touristique ambitieux afin d'accélérer la transition vers un tourisme durable. De nombreux enjeux s'imposent aux territoires de montagne : des enjeux sociétaux, économiques et environnementaux. L'attractivité des territoires passe par le développement de nouvelles activités et le VTT est l'une d'elles.

Dans le cadre de cette stratégie montagne, les Conseillers départementaux ont adopté, lors de la session du 4 juillet 2023, la création d'un domaine de VTT unique. **Ce projet d'envergure réunit les cinq EPCI (Haut-Bugey Agglomération, Pays de Gex Agglomération, Communauté de Communes du Pays Bellegardien, Communauté de Communes Bugey-Sud et Communauté de Communes Usses et Rhône), les deux Syndicats mixtes (Monts Jura, Plateau de Retord), la Forestière et Aintourisme sous un seul et même nom « Espace VTT FFC - AIN FORESTIERE ».**

Cette réflexion autour de la création d'un domaine de VTT unique a été menée **avec l'appui technique de la Fédération Française de Cyclisme (FFC)**, dans le but de structurer une réelle offre VTT (fusion des espaces VTT pré-existants, sélection de boucles locales, VTTAE, enduro, tour de pays, gravel) à l'échelle des cinq EPCI. Une attention particulière a été portée à la qualité et à l'accessibilité des parcours, aux services proposés dans les alentours (loueurs, station de recharge...), à la valorisation des patrimoines (naturels, culturels et historiques) et à la conciliation des usages. Les itinéraires du domaine VTT seront inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) pour assurer la pérennité des itinéraires.



L'Espace VTT FFC - AIN FORESTIERE qui ouvrira au printemps 2024 sera le 3^e plus grand domaine de France. Il représentera 1 500 km de pistes pour 100 parcours.

Ce domaine proposera une offre diversifiée et équilibrée, en adéquation avec les nouvelles pratiques et attentes des clientèles. Sur un seul territoire, cet espace labellisé pourra proposer des boucles locales, des boucles VTTAE, des parcours enduro, du fat bike, du gravel... Des équipements annexes sont intégrés à ce domaine comme le futur stade de VTT des Plans d'Hotonnes, les pistes de descente (DH) de Cormaranche-en-Bugey ou celles de Crozet.

Questions à... Philippe Gindre, Président de La Forestière

• **Comment est né ce projet de domaine unique de VTT à l'échelle de la montagne de l'Ain ?**

L'idée a émergé en 2016 partant d'un constat que depuis des années, La Forestière attire pour son événement majeur de septembre de nombreux amateurs de VTT, adaptés du chronomètre ou randonneurs, venant le temps d'un week-end dans le massif du Jura participer à La Forestière. Acteur reconnu dans le monde du VTT, pourquoi ne pas utiliser notre marque, notre identité pour être vecteur de tourisme pour notre territoire ? Ainsi furent lancés les premiers contacts avec les collectivités fin novembre 2016.

• **Comment le club La Forestière va-t-il animer ce domaine ?**

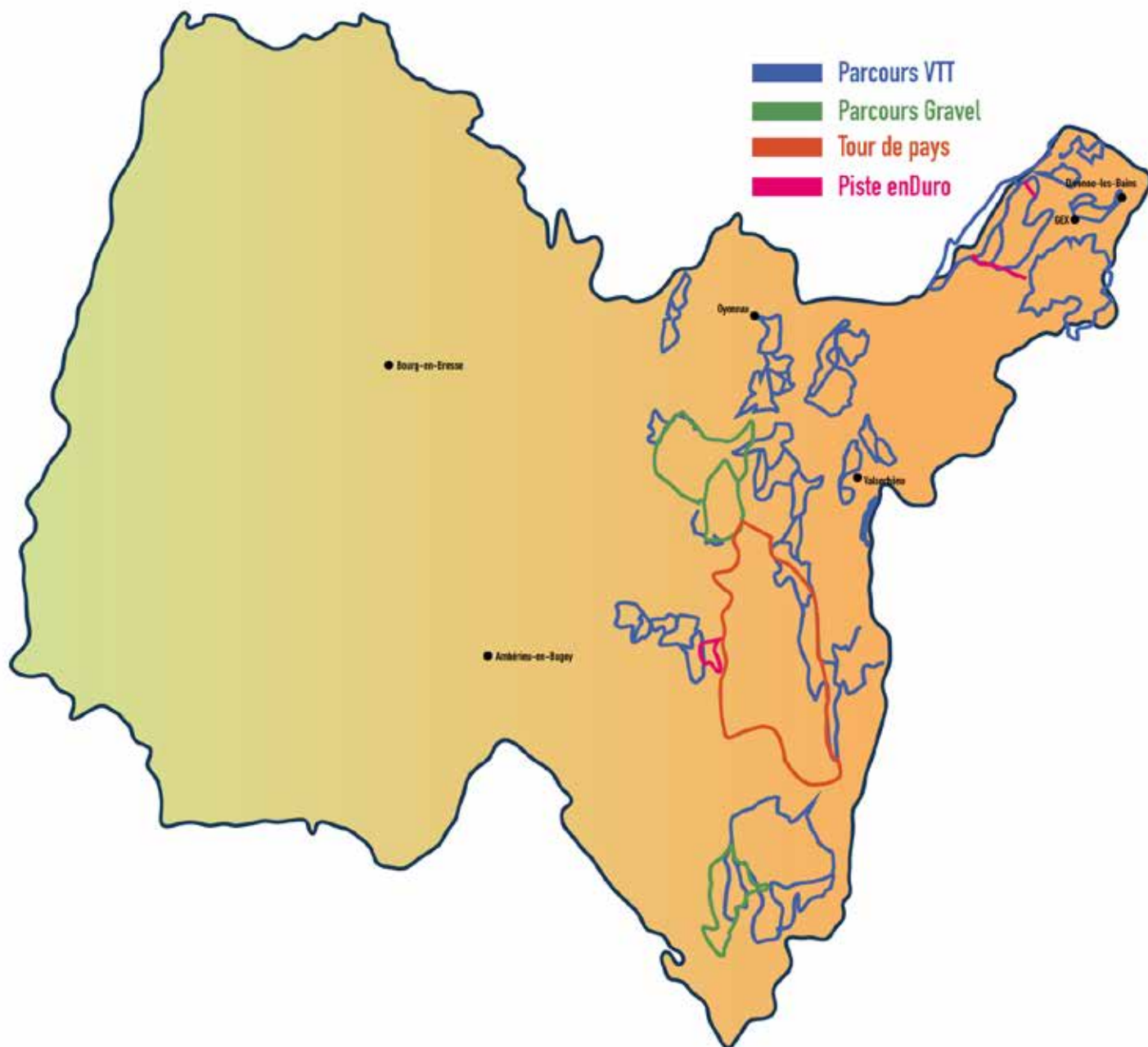
Désormais, La Forestière ce sont quatre événements par an. Les animations de cet espace labellisé restent désormais à définir entre les différents acteurs.



EN CHIFFRES

- **Panneautique balisage, signalétique** : 25 000 € financés par le Département
- **Contrôle qualité des itinéraires et cotisations VTT-FFC-Gravel** : 2 600 € pris en charge par Aintourisme
- **L'entretien et le renouvellement du balisage et de la signalétique seront à la charge de chaque structure.**

La présence d'un club support, affilié à la FFC, étant un prérequis nécessaire pour pouvoir prétendre à la labellisation du réseau, l'association Forestière aura la charge de faire vivre ce domaine de VTT tout au long de l'année par de l'événementiel ou de l'animation.



100 PARCOURS / 1 500 KM

- 55 parcours VTT
- 29 parcours VTAE
- 10 pistes Enduro
- 5 parcours Gravel
- 1 tour de pays de 95 km



L'AIN, TERRE DE VÉLO

Faciliter la pratique du vélo sous toutes ses formes

Le Département s'est donné pour mission de faire de l'Ain une terre de vélo. Après l'adoption de la stratégie « Ain, terre de vélo » le 16 mai 2022, les Conseillers départementaux ont validé, lors de la session du 11 décembre 2023, des dispositifs d'aides pour la période 2024-2028 qui permettront de la mettre en œuvre. Si les dispositifs du Plan Vélo 2017-2021 ayant fait leurs preuves sont reconduits, de nouveaux dispositifs permettent de s'adapter aux attentes des territoires et des usagers.

Développement d'itinéraires structurants et accompagnement des collectivités dans la réalisation d'aménagements cyclables

Les dispositifs d'aides et d'accompagnement technique en faveur des aménagements cyclables intercommunaux sont reconduits. Un nouveau dispositif a été adopté pour permettre aux collectivités d'aménager les accès cyclables aux collèges, dans un rayon limité à 3 km.

Un appel à projets spécifique aux aménagements cyclables et modes actifs des collectivités sera lancé en 2024, adossé à celui de la contractualisation via les Pactes de territoire. L'enveloppe financière sera doublée et plafonnée à 2 millions d'euros par an (contre 1M€ en moyenne les années précédentes).

Sécurisation de la pratique du vélo sur les routes départementales

Le dispositif d'aide à la sécurisation des aménagements cyclables est reconduit avec un soutien du Département à hauteur de 30 %, tout comme l'acquisition par le Département de bandes de 3 mètres en bordures de routes départementales hors agglomération. Elles peuvent être mises à disposition des collectivités pour la réalisation et l'entretien des aménagements cyclables sous maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale.

Le vélo au cœur du futur schéma des mobilités du Département

A partir de 2025, dans le cadre de son futur schéma des mobilités, le Département prévoit que certains aménagements cyclables pourront être réalisés en bordure de RD en maîtrise d'ouvrage départementale. Le Département de l'Ain porte aussi l'ambition d'élaborer, en partenariat avec les EPCI et les communes, un schéma d'aménagements cyclables sur son réseau routier, qui viendra en complément de ceux portés par les EPCI. L'objectif est, notamment, de cartographier l'ensemble du réseau cyclable existant et de développer le maillage du territoire pour les déplacements du quotidien à vélo et accompagner la création d'itinéraires cyclables.

Déplacement des agents départementaux : favoriser l'utilisation des mobilités durables

Le Département souhaite développer le parc de vélos de service, à destination de ses agents, sur les différents sites départementaux. Aujourd'hui, une convention de partenariat de 4 500 € par an permet la mise à disposition par Grand Bourg Agglomération de 14 vélos sur les sites du Département à Bourg-en-Bresse.

Le Département étudie actuellement l'instauration d'un forfait mobilités durables pour ses agents. Il marque son ambition forte d'encourager l'utilisation des mobilités durables lors des déplacements domicile-travail (vélo, covoiturage...).

Le vélo : une pratique loisir et sportive

Progressivement, le réseau cyclotouriste se structure : itinéraires départementaux cyclotouristes, boucles loisirs « l'Ain à vélo », l'objectif est de favoriser l'usage du vélo pour le loisir ou le sport.

En 2024, l'Espace VTT FFC - AIN FORESTIERE sera déployé sur les territoires des 5 intercommunalités de la montagne de l'Ain.

Encourager l'usage du vélo pour tous

Les dispositifs adoptés visent à sécuriser et à inciter la pratique et l'apprentissage du vélo pour les collégiens, en favorisant les déplacements et l'accès aux collèges par des modes actifs (soutien aux aménagements dans un rayon de 3 km). En lien avec le Plan Ambition collégiens et les actions en termes de sécurité routière, le Département prévoit d'intégrer un volet spécifique « Savoir rouler à vélo » dans une nouvelle « Journée sécurité routière en collège ».

Un fonds vélo est mis en place sur tout le département pour soutenir la création de flottes de vélo à assistance électrique auprès des acteurs du tourisme, afin de développer des activités favorables à la transition écologique. Deux financements ont déjà été attribués en 2023.



LE VÉLO, VITRINE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN

Ici, c'est l'Ain !

L'Ain est une terre d'accueil pour des événements sportifs majeurs. A travers les nombreuses épreuves sportives à rayonnement international sur le territoire, la notoriété du Département s'est fortement renforcée notamment avec le passage du Tour de France.



Le Département soutient également de nombreuses manifestations cyclistes telles que le Tour de l'Ain, la Forestière VTT, l'Ain Bugey Valromey Tour, la cyclo sportive la Bisou, l'Handitour... qui sont de véritables vitrines du Département et participent au développement de la notoriété et de l'attractivité du territoire.

Aussi, pour capitaliser sur le Tour de France et renforcer les retombées touristiques sur le territoire, le Conseil départemental a créé 2 événements devenus incontournables : les Journées cyclo du Grand Colombier qui rassemblent chaque saison près de 2 500 participants, et la cyclo sportive l'Aindinoise, sur les traces des coureurs du Tour de France.

Le Tour de France de retour dans l'Ain en 2024 !

Le 3 juillet 2024, la Plaine de l'Ain accueillera la 5^e étape du Tour de France. Le peloton s'élancera depuis Saint-Jean-de-Maurienne et ralliera Saint-Vulbas, en passant par le Bas-Bugey, pour un itinéraire de 177 km entre montagne et plaine. Le Tour de France Femmes passera également dans l'Ain. Le 17 août 2024, il fera une incursion dans le Pays de Gex au cours de la 7^e étape entre Champagnole (Jura) et le Grand Bornand (74).



L'AIN, PARADIS DES CYCLISTES !

Des itinéraires d'envergure

La ViaRhôna : trait d'union entre Léman et méditerranée

Des panoramas alpins aux plages de Camargue, la ViaRhôna permet la découverte à vélo, sur plus de 800 km, de la vallée du Rhône, des espaces naturels, du patrimoine et des sites remarquables. L'itinéraire traverse le Département de l'Ain sur environ 50 km de voies finalisées. L'enjeu est désormais de résorber les points de rupture dans la continuité de l'itinéraire pour assurer la sécurité des cyclistes. C'est dans ce cadre que la passerelle de Virignin a été inaugurée en 2021. Ces dernières années, c'est plus de 800 000 € qui ont été attribués par le Département de l'Ain pour l'aménagement de cet itinéraire mythique.

La Voie Bleue - Moselle Saône à vélo

D'une longueur de 700 km, au bord de l'eau, du Luxembourg à Lyon, l'itinéraire dans l'Ain représente environ 60 km en rive gauche de la Saône. Le Département de l'Ain a participé à hauteur de 2 M€ pour l'aménagement des chemins de halage, la sécurisation et la création d'ouvrages (dont l'estacade de Trévoux).

La Traverse : de Saint-Trivier-de-Courtes à Ceyzériat, en passant par Bourg-en-Bresse

Ce tracé emprunte majoritairement l'ancienne voie ferrée entre Bourg-en-Bresse et Chalon-sur-Saône, ancienne propriété du Département. Porté par Grand Bourg Agglomération et lancé en 2017, cet itinéraire de 35 km majoritairement en site propre devrait être terminé en 2025, avec une extension entre Bourg-en-Bresse et Ceyzériat. Le Département de l'Ain a financé les travaux pour plus d'1,1 M€.

La voie douce du Lange : une connexion Yonnax-Nantua entre milieux naturels et industries

Cette voie, mise en place par Haut-Bugey Agglomération, représente 15 km de balade accessibles entre marais, forêts et industries de la Plastics Vallée et relie Yonnax à Nantua. Permettant à la fois les trajets domicile-travail et les pratiques cyclables de loisirs, cet itinéraire comporte un réel intérêt touristique puisqu'il est connecté au lac de Nantua, aménagé pour les modes doux et labellisé Espace Naturel Sensible. 360 000 € ont été financés par le Département.



Des circuits pour tous

Randonnées ou balades à vélo, pour les cyclistes débutants ou expérimentés, l'Ain offre une multitude d'itinéraires. Découvrez tous les itinéraires vélo, cyclo et VTT dans l'Ain sur www.ain-outdoor.com ou son application mobile.

Triporteurs (vélos adaptés), « Benur » (vélos à assistance électrique qui permettent un accès direct avec son fauteuil roulant), fauteuils « VTT » tout terrain, le Département a financé l'achat de ces matériels spécifiques pour permettre aux personnes en situation de handicap d'effectuer un parcours au col de la Faucille, aux Plans d'Hotonnes ou encore de parcourir la piste cyclable de la ViaRhôna.

A noter : le Championnat de France de para VTT adapté aura lieu le 24 juin 2024 sur le site de la Praille (compétition organisée par le Comité départemental de sport adapté)





CONTACT PRESSE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AIN

Céline Moyne-Bressand

Tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • celine.moyne-bressand@ain.fr



www.ain.fr